

COMMUNIQUÉ
DSO 2010 (58)

ENVOI PAR INTERNET

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs des ressources humaines

DATE : Le 26 février 2010

OBJET : Entente sur l'organisation du travail dans la fonction publique

Le présent communiqué vise à vous informer que l'entente-cadre sur l'organisation du travail dans la fonction publique en vigueur depuis 2004 est maintenant terminée.

Dans le cadre des présentes négociations collectives, des discussions pourront être envisagées sur les suites à donner à cette entente.

Par ailleurs, nous vous encourageons à poursuivre, au sein de vos organisations, les tribunes de concertation patronale-syndicale sur des sujets d'intérêt commun. Nous demeurons convaincus que ces initiatives de concertation font partie des meilleures pratiques à instaurer au sein de la fonction publique.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice,



Élise Paquette

c. c. M. Jean-Pierre Bérubé, directeur exécutif, FDRH
M. Rhéal St-Pierre, directeur des relations professionnelles, SCT